

Le billet du président

Il faut battre le fer quand il est chaud !

A peine les deux volets de la 5^{ème} révision de l'assurance invalidité (AI) ratifiés par le peuple que la 6^{ème} révision pointe déjà à l'horizon. Cette révision veut réduire ou supprimer plus de 15'000 rentes en cours de manière à ce que, au-delà de l'année 2017, le financement additionnel devienne caduc. Les personnes qui seront touchées par cette mesure devront être réintégrées au marché normal du travail.

Intention louable, mais des conditions cadres sont nécessaires

Sur le fond, nous ne pouvons que soutenir les efforts de la Confédération visant à intégrer les rentiers AI dans le marché du travail. Toutefois, ceux-ci doivent trouver les débouchés nécessaires. Lorsque l'on sait que, pour des raisons économiques, les entreprises ont supprimé près de quatre cinquièmes des places de travail réservées aux handicapés, on a des raisons de se faire des soucis. Je me souviens que Swisscom, par exemple, sous le régime de droit public, réservait 1 % de son effectif total, soit environ 250 places de travail, pour les handicapés et que maintenant, elle en occupe à peine une cinquantaine, cela laisse rêveur. Si la 6^{ème} révision de l'AI veut avoir des chances de succès, il faut que les entreprises soient obligées de créer un nombre correspondant de places de travail réservées aux personnes souffrant d'un handicap. C'est la seule façon d'atteindre les buts de réinsertion fixés dans cette révision.

Un juste retour des choses

L'augmentation du nombre des rentes est pour une bonne part redevable à une économie de plus en plus axée sur la producti-

tivité où les plus faibles ont été jetés comme des kleenex. Depuis la vague néo-libérale, la Suisse, comparativement aux pays voisins, n'occupe que très peu de personnes handicapées. Dans les pays voisins, il existe des quotas obligatoires qui contribuent à atteindre les buts de réinsertion. Ainsi en France et en Allemagne, il y a cinq fois plus de personnes handicapées dans le marché du travail qu'en Suisse. Croire à l'effet de mesures volontaires de la part des employeurs est une chimère. La réinsertion ne fonctionne que si les employeurs jouent le jeu.

Une voie une volonté

Comme on l'a dit en préambule, le fond de la 6^{ème} révision est louable. En obligeant les employeurs à prévoir dans leurs effectifs de personnel un certain nombre de places de travail pour handicapés, la réinsertion devient possible. Toutefois, les entreprises ne seront pas toutes dans la même mesure capables de contribuer à une meilleure réinsertion de personnes ayant un handicap. C'est pourquoi, il faut prélever une taxe auprès des entreprises qui ne peuvent pas ou ne veulent pas participer à cet effort. Ces taxes seraient utilisées par les offices AI pour créer des places de travail pour les handicapés. En renforçant la collaboration entre l'AI et les entreprises du domaine social à fort potentiel de développement, cet objectif deviendrait réalisable.

La Suisse, pays riche s'il en est, se doit de trouver la voie pour réinsérer ceux et celles qui sont frappés par le sort. Elle en a les moyens, encore faut-il qu'elle en ait la volonté.

Michel Pillonel, président central

Voyage en zigzag au pays de Vaud

Voici quelques activités qui retiennent l'attention:

Réception des nouveaux retraités AVS

AGORA est une plate-forme d'échanges et d'informations qui réunit seize associations vaudoises au service des retraités, dont bien sûr la Fédération Vaudoise des Retraités (FVR).

Parmi ses activités, mentionnons l'organisation, chaque année et en collaboration avec de nombreuses communes, d'une fête d'accueil des nouveaux bénéficiaires de l'AVS. Pour ces derniers,

c'est l'occasion de faire connaissance avec les divers mouvements et associations du canton qui tiennent un stand lors de cette rencontre conviviale. Cet automne, des réceptions auront lieu à Lausanne, Renens et Yverdon-les-Bains.

Fracture numérique

Rappelons que le risque d'un fossé digital entre les générations est grand. Le Conseil fédéral l'a récemment confirmé. En 2007, le

pourcentage des plus de 65 ans qui utilisaient Internet était peu élevé, il n'était que de 22,7 %, alors que celui des jeunes de 15 à 24 ans s'élevait à 92,1 %. Il y a donc bien une réelle coupure. Dès lors, saluons avec intérêt l'initiative de la section FVR de la Riviera de collaborer activement avec l'Association Cyber-Senior à but non lucratif, créée à Vevey en 2003 déjà. Ce groupement est désireux d'offrir une approche simple de l'informatique quotidienne à un maximum de seniors: cours, ateliers de travail, renseignements etc. Il s'agit donc d'un site fait par des seniors pour les seniors. Cette collaboration, d'abord régionale, s'étendra aux activités cantonales grâce notamment à la mise en lien de nos activités sur leur site www.prosenior.ch. Signalons qu'une séance d'information ouverte à toutes les sections est organisée à Vevey, le jeudi après-midi 26 novembre prochain.

Communication et relations publiques

Aujourd'hui, les professionnels de la communication nous disent que «la communication passe davantage par l'image et la forme que par le texte». Cela étant, et après la création de notre nouvelle image graphique (logo), nous arrivons au terme de la réalisation d'un dépliant institutionnel attractif. Ce document sera distribué aux nouveaux membres et aux aînés lors des diverses manifestations vaudoises auxquelles nous participons.

En outre et toujours dans cette même ligne, nous travaillons avec notre partenaire professionnel à la conception de la nouvelle maquette de notre Bulletin *FVR-Infos*. Nous envisageons aussi une large diffusion de cet organe aux milieux concernés par les questions des aînés ainsi qu'aux autorités cantonales et communales.

Défis à relever

Ces efforts visent à donner non seulement une image dynamique et moderne de nos activités, mais aussi à mieux sensibiliser les aînés de notre canton aux buts de notre Fédération, soit être leur porte-parole face à l'opinion publique et aux autorités cantonales et fédérales et lutter pour leur meilleure insertion dans la vie politique, sociale et culturelle. Au niveau vaudois, nous le faisons d'ores et déjà lors des rencontres avec Monsieur le Conseiller d'Etat P.Y. Maillard, Chef du Département de la santé et de l'action sociale. Quant au niveau fédéral, nous participons de plus en plus activement aux réflexions et actions de nos associations faitières: Fédération suisse des retraités, Fédération des associations de retraités et de l'entraide en Suisse (FARES).

Christiane Layaz-Rochat, présidente de la FVR

La politique en faveur des personnes âgées en Valais

Point de la situation:

La Fédération valaisanne des retraités avait demandé en 2007 par voie de résolutions:

- le développement de soutiens permettant de soulager les aidants,
- la création d'un guichet unique d'information et d'orientation sur les prestations sociales possibles au service de la population,
- la consultation régulière des personnes concernées sur des projets de développement de la politique en faveur des personnes âgées,
- l'interdiction de tout calcul différencié concernant les personnes âgées,
- la création de concepts de collaboration entre jeunes et aînés.

La réponse du Gouvernement valaisan a été l'instauration de la Commission consultative cantonale pour le développement de la politique en faveur des personnes âgées, à la fin de l'année 2008. Cette décision réalise donc sa 3^{ème} résolution.

La Commission réunissant paritairément des responsables des services concernés de l'Etat et des représentants de la Fédération a siégé à 5 reprises durant cette année 2009. Lors de sa prochaine réunion en novembre, elle définira le canevas du rapport intermédiaire qu'elle adressera à la Cheffe du Département de la sécurité et des affaires sociales (DSSI), Madame Esther Waeber-Kalbermatten.

Ce rapport traitera, selon les réflexions faites à ce jour, notamment de:

- l'entrée unique d'information et d'orientation. Le CMS (Centre Médico-Social) bien implanté sur tout le territoire pourrait devenir le guichet d'information pour tous les problèmes sociaux et de santé, mais également pour les prestations offertes par des institutions spécialisées comme Pro Senectute, Pro Socio, . . . Les informations sont actuellement éparées: CMS, agent AVS, Pro Senectute, . . .
- l'aide aux aidants. Elle pourrait être apportée sous une forme de reconnaissance financière du travail fourni et de mise à disposition d'un inventaire de toutes les possibilités de soutien. En plus des déductions fiscales et des aides financières pour le maintien à domicile, des offres seraient faites aux aidants sous l'aspect d'informations et de formations relatives aux comportements à avoir, par exemple, lors de la prise en charge d'une personne souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies particulières.
- maintien des personnes à domicile sous des formes appropriées à chaque cas, comme le domicile personnel, la colocation sous des formes diverses dont la plus connue et expérimentée, le programme Domino. La gestion des appartements de colocation serait prise en charge par les CMS. Les soins seraient assurés par les CMS, aussi longtemps que la personne dispose de suffisamment d'autonomie.

- la recherche de solutions pour les personnes handicapées en CMS et, à l'inverse, pour les personnes handicapées de plus de 65 ans vivant dans des institutions pour personnes handicapées adultes.
- développement, en accord avec le Département de l'éducation, de la culture et du sport, des initiatives déjà prises pour l'accompagnement des aînés dans l'appropriation des outils informatiques, la réalisation de souvenirs de vie d'aînés, l'invitation des personnes âgées à partager leurs expériences professionnelles, . . .
- l'élaboration d'un concept pour l'intégration des personnes âgées dans la vie quotidienne du village, de la ville, de la

région, du canton. Un modèle théorique a été développé dans la région de Loèche, sous forme d'un Altersleitbild.

Les résolutions de la Fédération valaisanne des retraités sont en bonne voie de réalisation concrète. Elles pourraient déboucher sur une loi d'intégration de la personne âgée réglant les problèmes soulevés ou encore à résoudre, en se fondant sur le maintien à domicile, avec soins et soutiens adéquats, solution moins coûteuse que le placement en CMS et garante d'une meilleure qualité d'existence.

Grimentz, le 22 octobre 2009

Jean-Pierre Salamin,
président de la Fédération valaisanne des retraités

AAPI-OCST, Associazione Anziani Pensionati Invalidi dell'Organizzazione Cristiano-Sociale Ticinese

En ce début d'automne, beaucoup de projets occupent la Fédération des retraités au sud des Alpes.

On se souvient avec plaisir des séjours estivaux que plusieurs associés ont passés cette année et déjà on se prépare au séjour thermal de novembre dans les brumes de la Vénétie.

Le secrétariat cantonal est en train de terminer la publication du Vademecum 2009. Le thème de l'année 2008 a été celui du retraité par rapport à la musique dans ses différents aspects. Grâce à des amis, qui ont la plume facile, l'année 2009 est réservée à la «nouvelle» génération, vue comme ressource dans différents domaines: «être grand-père», assumer des fonctions dans une association, dans le domaine de la politique, ou à l'occasion de prises de position à propos de thèmes en votation fédérale ou de décisions au niveau cantonal, où, pour plusieurs

associés actifs dans le domaine du volontariat, il a fallu avaler la proverbiale pilule.

L'année 2010 est celle du 30ème anniversaire de l'Association des retraités. Il faudra s'engager à revoir le nom et le logo de l'Association, les changements dans la perception du troisième et du quatrième âge étant assez grands de nos jours.

Même au niveau de la Fédération suisse, on est en train de procéder à des renouvellements dans le but de concilier tradition et innovation. Je clos ce bref éditorial avec les mots clefs par lesquels un homme de trente ans a voulu définir l'image du retraité: expérience, culture, ouverture d'esprit, harmonie, sagesse, histoire, tradition, sensibilité, créativité, générosité.

Maria Luisa Delcò, membre du Comité de l'AAPI-OCST

La Fédération fribourgeoise des retraités communique:

Il valait la peine d'organiser un congrès des aînés.

Pour fêter nos 25 ans, nous avons organisé un congrès qui s'est tenu à Bulle le 28 mai 2009, dans les locaux d'Espace Gruyère, une manifestation à laquelle les personnes retraitées de tous les districts ont participé. Nous voulions réunir beaucoup de membres pour célébrer nos «noces d'argent» (nous qui en avons si peu !) en présence des autorités, des associations amies et de la presse.

Puisque nous sommes le nombre, nous devons avoir la force et la montrer. Pour ce faire, il faut se réunir, se serrer les coudes, s'informer et réfléchir. En cette période où la situation économique et financière de nos assurances sociales est préoccupante, il est impératif que les aînés se rencontrent pour affirmer leur détermination. Car il ne suffit pas de se lamenter devant les pro-

blèmes posés et devant la détérioration du climat général de notre société, qui laisse présager un avenir pénible. Nous voulions agir, nous l'avons fait.

La matinée a été consacrée à deux débats d'actualité («Le rôle des aînés dans la société actuelle» et «Les jeunes et nous – nous et les jeunes»), après quoi une résolution fut remise à Madame Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat, Directrice de la Santé et des Affaires sociales. Elle portait sur les points suivants:

- Construction de structures intermédiaires
- Pénurie de médecins généralistes
- Exclusion des aînés de la société de l'informatique
- Sécurité dans les transports publics.

Les discours des personnes représentant les autorités, les contacts entre les membres et entre les générations ont été au centre de notre congrès. Nous avons constaté avec admiration les connaissances de l'allemand dont ont fait preuve les élèves du collège du Sud et leur active participation à la discussion. L'encadrement musical de la réunion a également été assuré par l'ensemble instrumental de la même institution et par un chœur de jeunes qui a permis au public d'entendre et de chanter nos beaux refrains fribourgeois. Chacun est retourné à son foyer en ayant l'impression d'avoir passé de bons moments et qu'il valait la peine d'organiser ce congrès. Sa préparation a

donné beaucoup de travail aux organisateurs, qui ont aussi beaucoup appris. Les expériences faites devraient faciliter la mise sur pied d'une autre réunion de cette importance. Pour le moment, nous assumons la continuité des initiatives prises et la réalisation des progrès souhaités. Elle aura lieu dans le cadre de la mise en place d'une politique globale des personnes âgées, projet qui a reçu le nom de «Seniors+».

Michel Studer,
président de la Fédération fribourgeoise des retraités

Notre commission «Sécurité sociale»

s'est récemment renforcée par l'arrivée de plusieurs nouveaux membres. Sa tâche consiste à examiner des questions d'ordre social touchant les retraités. Ses rapports sont présentés au Comité central pour approbation ou remise en question. Elle se réunit d'habitude à Fribourg, selon l'actualité politique fédérale et en tenant compte des dates de votation. Voici la composition de la commission:

Maurice Progin, 1721 Misery-Courtion, président,
Marcel Chevalley, 1400 Yverdon, secrétaire,
Gaston Sauterel, 1700 Fribourg,
Odette Muller, 1700 Fribourg,
Janine Kaufmann, 1800 Vevey,
Jean-Pierre Salamin, 3961 Grimontz,
Peter Wyer, 1950 Sion,
Willy Cramatte, 1580 Avenches, membre de Syna,
Michel Pillonel, 1470 Lully, président central.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres suivants du Comité central :

Janine Kaufmann, Vevey, a une formation commerciale et linguistique. Elle a travaillé pendant 20 ans dans divers pays, y compris, pendant 7 ans, comme cheffe du personnel d'une multinationale en Afrique du Sud. De retour en Suisse, elle a occupé durant 15 ans le poste de cheffe du département salaires et assurances sociales d'une grande entreprise suisse.

Michel Demont, Le Flon/FR, a fait un apprentissage de boucher dans l'entreprise familiale à Sion et la maîtrise fédé-

rale à Lausanne. Par la suite, il a été responsable du département ventes en Suisse romande pour la maison Gehrig SA, Klus/Balsthal, et chef de vente régional chez Hilcona, Schaan. Retraité depuis 2005, Michel est actuellement président du Mouvement Chrétien des Retraités/Vie Montante, membre de notre Fédération.

Maria Luisa Delcò, Ruvigliana, est de formation psychopédagogique et a dirigé les écoles enfantines du canton du Tessin pendant 25 ans. Elle a participé à deux campagnes électorales au niveau cantonal et communal à Lugano, où elle est maintenant membre de la commission scolaire. Elle fait partie de la direction du *Consiglio degli anziani* du canton et du comité de notre membre AAPI-OCST; elle collabore à la revue *Il Lavoro* qui paraît chaque semaine. Retraîtée depuis 2 ans, Maria Luisa s'occupe aussi de sociétés de musique.

Maurice Progin, Misery-Courtion/FR, a travaillé pendant 8 ans aux CFF, en dernier lieu à la Division du Contentieux à Berne. Ensuite, il est entré au service de la CNA à Lausanne et Fribourg, où il a travaillé au service externe comme inspecteur pendant 34 ans. Il a également fonctionné comme vice-syndic de la Commune de Misery durant une période législative. Maurice est actuellement président de notre groupe de travail «Sécurité sociale».

Judith Ratti, Viganello-Lugano, habite au Tessin depuis 1967. Elle est engagée activement en politique depuis 1970. Entre 1988 et 1992, elle a été membre du Conseil communal de Viganello (commission législative) et, comme membre du PDC, elle a pris part à diverses campagnes électorales communales et cantonales.